# LES CONDITIONS GÉNÉRALES **DE VENTE POUR** ÉVITER LES IMPAYÉS

**FICHE PRATIQUE**

Comprendre avec **Bye Créances**

## Qu'est-ce que les CGV ?

**Les conditions générales de vente** sont des informations qui énoncent les modalités de vente et les obligations des parties intéressées, protégeant ainsi les intérêts des entreprises et minimisant les risques d'impayés.

INDISPENSABLE

Les **CGV** permettent d'établir les modalités de paiement, les délais et les conditions de retour de marchandise. Elles précisent les sanctions en cas d'impayés ou de retard de paiement, et servent de **preuve juridique** en cas de litige

**En bref...**

- Définir les obligations de l'acheteur
- Définir les obligations du vendeur
- Informer les clients en cas de non-respect des engagements contractuels